

Intitulé de l'UE	Educatons corporelle (Partie IV)
Section(s)	- (1 ECTS) Bachelier Instituteur(trice) Primaire - Cycle 1 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Krystel BAVIER	15	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Education corporelle - Partie 4	15h	Krystel BAVIER

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Education corporelle - Partie 4 : 15h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Education corporelle - Partie 4 : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
<p>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession <ul style="list-style-type: none"> ◦ Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif ◦ Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal ◦ Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations • Entretien d'un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover <ul style="list-style-type: none"> ◦ Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle ◦ Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle ◦ Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ◦ Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques • Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement <ul style="list-style-type: none"> ◦ S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques ◦ Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées • Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions <ul style="list-style-type: none"> ◦ Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques ◦ Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages • Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

◦ Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Objectifs de développement durable

Aucun

Acquis d'apprentissage spécifiques

Proposer des activités et des dispositifs didactiques diversifiés au service du développement corporel de l'élève et répondant aux programmes de l'enseignement primaire (CF - C - P) ainsi qu'à l'enseignement spécialisé.

Contenu de l'AA Education corporelle - Partie 4

Elaboration de jeux et d'un fichier de jeux adaptés

Méthodes d'enseignement

Education corporelle - Partie 4 : travaux de groupes, approche interactive, approche par situation problème, Activités pratiques

Supports

Education corporelle - Partie 4 : Cours pratiques

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Education corporelle - Partie 4 : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Education corporelle - Partie 4 :

Evaluation continue 100%

(Articles 138 du décret du 17 novembre 2013 mais aussi 9.1 de notre règlement des études qui précisent que : « Par exception, les évaluations de certaines activités - les travaux pratiques, stages, rapports et travaux personnels - peuvent n'être organisées qu'une seule fois sur une période regroupant trois quadrimestres successifs ».) Le règlement précise, en outre, que l'étudiant doit prendre régulièrement connaissance des indications portées aux tableaux d'affichage, aux valves électroniques ainsi que sur leur adresse e-mail HEH (article 6).

Année académique : **2023 - 2024**